



Refus materiel livrais annule t il un contrat?

Par **PMO**, le **09/12/2008** à **11:35**

Bonjour,

Nous avons signé un contrat de location/entretien Machine à affranchir que nous avons résiliés malheureusement hors délais. Mais nous n'avons pas accepté la livraison du matériel.

Dans se cas notre contrat court il toujours?

Merci d'avance pour vos réponses

Cordialement

L'Equipe PMO